

**COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE**



**centre national  
de la chanson des  
variétés et du jazz**

Juillet 2010

## Nomination de Jacques Renard à la direction du Centre National de la Chanson des Variétés et du Jazz



**Jacques Renard a été nommé directeur du Centre National de la Chanson des Variétés et du Jazz par décret du Président de la République en date du 25 juin 2010.**

Il est administrateur civil, ancien élève de l'ENA, et professeur associé à Paris 8. Il a fait l'essentiel de sa carrière dans l'administration culturelle, où il a exercé de nombreuses fonctions de responsabilité, et notamment : conseiller technique, directeur adjoint et directeur de cabinet, directeur d'administration centrale, président et directeur d'établissements publics...

S'il a travaillé dans les différents champs culturels et artistiques (arts plastiques, livre, patrimoine, développement culturel, cinéma et audiovisuel...), il a tout particulièrement suivi les questions du spectacle vivant, en tant que membre de cabinet ministériel ou dans les services compétents du ministère de la culture.

Dans le secteur des musiques actuelles, Jacques Renard a ainsi eu l'occasion de participer à l'impulsion, la coordination ou la gestion de dossiers tels que : la loi sur les droits d'auteurs et droits voisins de 1985, le soutien de la jeune création, l'implantation de salles de musique sur le territoire, les Victoires de la Musique, la mise en place du fonds de soutien aux variétés...

## COORDONNÉES



centre national  
de la chanson des  
variétés et du jazz

CNV  
9 bd des Batignolles  
75008 PARIS

Contact presse:  
Corinne BRET  
T : 01 56 69 11 40  
F : 01 53 75 42 61  
M : [communication@cnv.fr](mailto:communication@cnv.fr)  
[www.cnv.fr](http://www.cnv.fr)

Le CNV est un établissement public, industriel et commercial, placé sous la tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication.